

aire

sur l'atome français.

démocratique sérieuse. Donc, il faut qu'il y ait un débat sur l'avenir énergétique de l'Europe et pas seulement de la France. Et les Verts ont raison de proposer un référendum. Si 55 % des Français sont pour le maintien du nucléaire et 45 % contre, 55 % de l'énergie seront produits par le nucléaire et 45 %, par les sources d'énergie alternative !

teuses

et de plus en plus à l'Europe.

sujets serait ainsi compensée par des décisions européennes auxquelles ils souscrivent en réalité fort discrètement.

Et les stratégies similaires sont légion, des critères de Maastricht au pacte de stabilité en passant par les règles de concurrence. Comme si les pouvoirs publics français préféreraient s'en remettre aux impulsions politiques collectives étrangères plutôt qu'à leur capacité à porter des réformes. Car le fait est que toutes les directives que l'on renâcle à appliquer, que l'on conteste, ont bien été adoptées par la France à Bruxelles !

Si elle a débloqué bien des dossiers, cette posture du chevalier embarqué a ses limites : une réforme anticipée, décidée et assumée est bien plus efficace qu'une politique présentée comme une contrainte extérieure, appliquée avec retard et regret. Elle pose surtout un problème à notre démocratie, donnant le sentiment que la plupart des orientations prises par le pays lui sont imposées. Comment s'étonner alors de l'indifférence du plus grand nombre aux choix politiques nationaux ou de la défiance grandissante à l'égard de l'Europe et des institutions internationales ? Et dans le même temps, comment s'étonner que la France s'affaiblisse à l'égard des autres pays européens ?

Seul le retour au leadership permettra à la France d'échapper au dilemme dégradant d'être perçue tour à tour comme un passager clandestin ou un passager embarqué.

vu de l'école de Toulouse

Energie : n'ayons pas peur du marché

La France renâcle à libéraliser l'électricité et le gaz. Pour de mauvaises raisons.



Par Anna Créti et Bertrand Villeneuve, Chercheurs à l'Institut d'économie industrielle de Toulouse.

de 2004. Tous, sauf les ménages. Quel saut en arrière, quand on se rappelle qu'en 2001 les projets de directives prônaient encore l'accélération de la libéralisation ! Grande responsable de ce coup d'arrêt, la délégation française a défendu des intérêts purement politiques ; à moins qu'elle n'ait des arguments économiques pour justifier sa position...

En fait, l'économie est restée la grande absente dans ce débat uniquement fondé sur la « peur » de voir les prix de l'énergie flamber, comme en Californie, ou d'accumuler des faillites aussi spectaculaires que celle d'Enron. Au final, la position française repose sur une série de non-dits, ainsi que sur une confusion entre objectifs et moyens.

Prenons le cas du gaz naturel : la France est le seul pays européen à ne pas avoir encore transcrit en loi nationale la directive de 1998 sur l'ouverture à la concurrence. Pour se justifier, le ministère de l'Industrie s'inquiète de notre dépendance énergétique vis-à-vis de la Russie et de l'Algérie. Mais freiner la libéralisation n'est pas une solution pour y remédier ! Au contraire, restreindre le

nombre de consommateurs qui pourront choisir leur fournisseur de gaz signifie renoncer à un moyen de pression vers l'amont de la filière, l'approvisionnement. En outre, permettre à des entreprises autres que GDF d'utiliser nos gazoducs, moyennant une contribution réglementée et transparente, créerait de la concurrence en Europe, bien sûr, mais disciplinerait aussi les producteurs, qui seraient ainsi contraints de négocier des contrats d'approvisionnement dont les termes d'échange seraient plus favorables aux intérêts européens.

Même contresens concernant l'électricité. La délégation française à Barcelone a réaffirmé l'importance du droit à l'électricité et de l'obligation de service public. Pour atteindre cet objectif, le bon moyen serait de garder un marché fermé. Or c'est encore faux ! Les télécommunications, bien plus concurrentielles, parviennent à financer un service de téléphonie fixe de bonne qualité et à un prix abordable sur tout le territoire : France

Télécom s'en charge, mais les autres opérateurs lui versent une contribution proportionnelle au trafic qu'ils acheminent. D'autres schémas seraient encore possibles, comme la mise aux enchères du service universel. Ils pourraient sans problème s'appliquer à l'électricité.

Mais la France a choisi de faire la sourde oreille.

Espérons au moins que, en 2006, date du rendez-vous fixé par les Quinze pour « évaluer les progrès réalisés sur le marché intérieur européen de l'énergie », la poursuite de la libéralisation dans les autres pays l'incitera enfin à regarder les réalités économiques en face.

“ L'économie est restée la grande absente dans le débat énergétique, seulement fondé sur la crainte. ”